

LC 863
ENS de Paris Saclay (langue anglaise)
ENS de Lyon

SESSION 2018

BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Les candidats **doivent** composer dans la langue qu'ils ont choisie au moment de l'inscription (spécialité langues vivantes).

Philosophie	page 2
Version latine.....	page 3
Etude de texte français.....	page 4
Explication de documents historiques	page 6
Thème allemand	page 8
Thème anglais.....	page 9
Thème chinois.....	page 10
Thème espagnol.....	page 11
Thème italien	page 12
Thème russe	page 13

Tournez la page S.V.P.

PHILOSOPHIE

Durée : 5 heures

Tout phénomène est-il un effet ?

VERSION LATINE

Durée : 3 heures

L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français est autorisé, à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

L'abondance de biens matériels ne rend pas un homme riche

M'. Manilius¹ patrum nostrorum memoria – ne semper Curios et Luscinos loquamur – pauper tandem fuit ? Habuit enim aedículas in Carinis² et fundum in Labicano ; nos igitur diuitiores qui plura habemus ? Vtinam quidem ! Sed non aestimatione census, uerum uictu atque cultu terminatur pecuniae modus. Non esse cupidum pecunia est, non esse emacem uectigal est ; contentum uero suis rebus esse maximae sunt certissimaeque diuitiae.

Etenim si isti callidi rerum aestimatores prata et areas quasdam magno aestimant, quod ei generi possessionum minime quasi noceri potest, quanti est aestimanda uirtus, quae nec eripi nec subripi potest, neque naufragio neque incendio amittitur, nec tempestatum nec temporum perturbatione mutatur ! Qua praediti qui sunt, soli sunt diuites ; soli enim possident res et fructuosas et sempiternas, solique – quod est proprium diuitiarum – contenti sunt rebus suis, satis esse putant quod est, nihil adpetunt, nulla re egent, nihil sibi deesse sentiunt, nihil requirunt. Improbi autem et auari, quoniam incertas atque in casu positas possessiones habent et plus semper adpetunt nec eorum quisquam adhuc inuentus est cui quod haberet esset satis, non modo non copiosi ac diuites sed etiam inopes ac pauperes existimandi sunt.

CICÉRON

¹ Célèbre orateur et jurisconsulte, consul en 149 av. J.-C.

² Les Carènes (quartier de Rome).

ÉTUDE DE TEXTE FRANÇAIS

Durée : 5 heures

Ce texte a paru dans la rubrique « Dictionnaire critique » de la revue Documents en 1929.

CHEMINÉE D'USINE

Si je tiens compte de mes souvenirs personnels, il semble que, dès l'apparition des diverses choses du monde, au cours de la première enfance, pour notre génération, les formes d'architectures terrifiantes étaient beaucoup moins les églises, même les plus monstrueuses, que certaines grandes cheminées d'usine, véritables tuyaux de communication entre le ciel sinistrement sale et la terre boueuse empuantie des quartiers
5 de filatures et de teintureries. Aujourd'hui, alors que de très misérables esthètes, en quête de placer leur chlorotique¹ admiration, inventent platement la *beauté* des usines, la lugubre saleté de ces énormes tentacules m'apparaît d'autant plus écœurante, les flaques d'eau sous la pluie, à leur pied, dans les terrains vagues, la fumée noire à moitié
10 rabattue par le vent, les monceaux de scories et de mâchefer sont bien les seuls attributs possibles de ces dieux d'un Olympe d'égout et je n'étais pas halluciné lorsque j'étais enfant et que ma terreur me faisait discerner dans mes épouvantails géants, qui m'attiraient jusqu'à l'angoisse et aussi parfois me faisaient fuir en courant à toutes
15 jambes, la présence d'une effrayante colère, colère qui, pouvais-je m'en douter, allait devenir ma propre colère, donner un sens à tout ce qui se salissait dans ma tête, et en même temps à tout ce qui, dans des états civilisés, surgit comme la charogne dans un cauchemar. Sans doute je n'ignore pas que la plupart des gens, quand ils aperçoivent des cheminées d'usines, y voient uniquement le signe du travail du genre humain, et jamais la projection atroce du cauchemar qui se développe obscurément dans ce genre humain
20 à la façon d'un cancer : en effet, il est évident qu'en principe, personne ne regarde plus ce qui lui apparaît comme la *révélation* d'un état de choses violent dans lequel il se trouve pris à partie. À cette manière de voir enfantine ou sauvage a été substituée une

manière de voir savante qui permet de prendre une cheminée d'usine pour une
construction de pierre formant un tuyau destiné à l'évacuation à grande hauteur des
25 *fumées*, c'est-à-dire pour une abstraction. Or, le seul sens que peut avoir le dictionnaire
ici publié est précisément de montrer l'erreur des définitions de ce genre. Il y a lieu
d'insister par exemple sur le fait qu'une cheminée d'usine n'appartient que d'une façon
très provisoire à un ordre parfaitement mécanique. À peine s'élève-t-elle vers le premier
nuage qui la couvre, à peine la fumée s'enroule-t-elle dans sa gorge qu'elle est déjà la
30 pythonisse² des événements les plus violents du monde actuel : au même titre il est vrai
que chaque grimace de la boue des trottoirs ou du visage humain, que chaque partie
d'une agitation immense qui ne s'ordonne pas autrement qu'un rêve ou que le museau
velu et inexplicable d'un chien. C'est pourquoi il est plus logique, pour la situer dans un
dictionnaire, de s'adresser au petit garçon qu'elle terrifie, au moment où il voit naître
35 d'une façon concrète l'image des immenses, des sinistres convulsions, dans lesquelles
toute sa vie se déroulera et non à un technicien nécessairement aveugle.

Georges BATAILLE, « *Cheminée d'usine* », 1929.

¹ Chlorotique : Souffrant d'anémie, marqué par une pâleur verdâtre.

² Pythonisse : Pythie.

EXPLICATION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

Durée : 3 heures

Les pauvres à Rouen (1613)

« 16 février 1613

Extrait des registres de la court de parlement

Sur la remonstrance faicte à la court par le procureur general du Roy, affin de pourveoir au desordre qui est dans cette ville, à cause du grand nombre de gueux, vaccabonds et mandiens, tant malades que vallides, estrangers et originaires d'icelle, après avoir eu sur ce l'advis des administrateurs du bureau des pauvres vallides, et d'aucuns notables bourgeois de cestedite ville, cy
5 devant employez au gouvernement et administration desdits pauvres, où plusieurs parties concernant la police auroient esté rapportez et deliberer, en la présence d'aucuns des presidents et conseillers de ladite court [...], et veu la description faite, par chacun quartier de ladite ville, du nombre desdits gueux, vaccabonds, et mandiens qui peuvent estre en icelle, et la matiere mise en délibération, ladict court a ordonné et ordonne que l'arrest naguère donné en icelles à l'encontre des gueux, faineants,
10 vaccabonds et mandiens estrangers sera [réellement] et de fait exécuté. Et, à ceste fin, enjoinct au bailly de Rouen ou son lieutenant et enquesteurs d'y tenir la main. Et deffenses faites à toutes personnes de recevoir, loger, ny retirer lesdits faineants, gueux, et vaccabonds, sur peine de prison et punition corporelle.

A faict et faict inhibition et deffenses à tous pauvres qui sont à l'aumosne du bureau, et tous
15 autres pauvres habitans et demeurans en cestedite ville et faulxbourgs, de plus quester, mendier et demander l'aumosne par les rues, portes des églises, huys des maisons, ny autre lieu publicz, à peine, aux contrevenants, d'estre rayez de l'aumosne, pour la premiere fois, et pour la seconde, d'estre enfermez en lieux qui seront pour ce destinez, et à tous manouvriers, gaigne deniers et autres, de permettre à leurs femmes et enfans de mendier par ladite de ville et faulxbourg, sur peine d'amende
20 arbitraire ou punition exemplaire. Feront les commissaires dudit bureau visitation generale de tous les pauvres de cestedite ville, affin de leur augmenter les aumosnes, s'ils le jugent raisonnable, et selon la necessité.

Et la dite court suyvant et conformement aux anciens arrestez et reglements a défendu et deffend, à tous manans et habitans de cestedite ville de Rouen, de quelque estat, qualité et condition
25 qu'il soient, de donner doresnavant publiquement aux églises, par les rues, ou portes de leurs maisons, aucunes aumosnes, ausdits mandiens, sur peine de vingt sols d'amende, applicable à la nourriture desdits pauvres ; sans prejudicier toutesfois à la liberté des bourgeois de subvenir aux pauvres honteux, demeurans en leurs maisons, par aumosnes secrettes, comme ils verront estre à faire.

Et seront lesdits habitans de cestedite ville exhortez par les prédicateurs et curez des paroisses,
30 donner et mettre leurs aumosnes aux troncs qui pour ce seront mis en chacune eglise. Et d'autant qu'il
n'y a fondz au bureau, pour donner et distribuer l'aumosne à tous lesdits pauvres, pour les empescher
de mendier, et subvenir aux fraiz qu'il conviendra faire pour les tenir enfermez et iceulx nourrir.
Ladicte court a ordonné et ordonne que les curez ou leurs vicaires et trésoriers de chacune paroisse ou
personnes capables qui seront par eux préposez se transporteront toutes les semaines, en chacune
35 maison des bourgeois et habitans de cestedite ville et faubourg, pour les hexorter de donner auxdits
pauvres, selon qu'en leur devotion et conscience ils jugeront raisonnablement qu'ils pourront porter et
payer [...].

Et pour oster aux vallides toute occasion d'oysiveté, et à ce qu'ils gaignent leur vie en exercice
et travail, ladicte court, trouvant nécessaire de dresser ateliers et œuvres publiques pour les y
40 employer à travailler, a ordonné et ordonne que, pour sur ce deliberer, assemblée sera faite en l'hostel
commun de ladite ville, des vingt-quatre du conseil, et de six notables bourgeois, de chacun des quatre
quartiers d'icelle. [...]

Fait, ladicte cour, déffense, à toutes personnes, de murmurer contre la police des pauvres,
injurier les officiers et sergents d'icelle, leur meffaire ny mesdire, [mais] leur enjoinct de leur donner
45 confort, ayde, sur peine d'amende arbitraire et de punition exemplaire. [...] »

Document publié par Gustave Panel, *Documents concernant les
pauvres à Rouen extraits des archives de l'hôtel de ville*, T. 1,
Paris-Rouen, Lestringant-Picard, 1917, p. 188-191 (extraits).

THÈME ALLEMAND

Durée : 4 heures

L'usage de tout dictionnaire est interdit

À l'époque où naquit René Chavard, ses parents habitaient une plantation d'hévéas au fond de la forêt laotienne. C'était en 1944. Son père ne voulait pas quitter le domaine pendant cette période troublée. Il fallait pourtant déclarer l'enfant au bureau de l'état civil qui se trouvait à Vientiane. Heureusement, le colon d'un domaine voisin devait se rendre à la capitale cette semaine-là pour régler une affaire urgente. Il accepta, dans le même temps, d'aller faire enregistrer la naissance.

L'homme fit dans la boue ce voyage de deux jours. Il arriva crotté et fourbu devant l'officier d'état civil et là, au moment de décliner les prénoms de l'enfant, resta coi. Impossible de se souvenir de ce que lui avait dit le père. Le fonctionnaire l'aida, lui tendit des poignées de Michel, de Jules, des brassées de Robert, de Maurice, de Luc, de Georges, d'Édouard. Non, ce n'était pas cela.

Une main sur le front, l'homme s'assit et mesura le désastre. Le prénom choisi était tombé quelque part sur la piste et il était perdu. Il fallait pourtant donner une identité à cet enfant dont le matricule, la date de naissance et la filiation occupaient déjà toute une ligne du registre ouvert. D'autres parents arrivaient et s'impatientaient. On résolut de reprendre, pour cet être abandonné par son prénom, l'identité du dernier bébé déclaré avant lui : c'était un René. Il fut René.

Claude, le nom choisi et égaré, resta le seul que, leur vie durant, les parents voulurent connaître. Pour eux, pour ses intimes et pour lui-même, leur enfant resta Claude.

Mais officiellement, ce fut René qui fit d'assez médiocres études et passa en Métropole une capacité en droit. Claude se maria en 1965 avec une jeune fille dodue affectée d'un léger strabisme. Attiré par les pays chauds de son enfance, Claude poussa René à passer un concours du Quai d'Orsay. À quarante-cinq ans, après avoir survécu à trois capitales africaines insalubres, il avait été nommé consul de France à Recife. Le poste était modeste ; René espérait mieux. Mais à cette vie douce, ensoleillée et tranquille, Claude ne voyait que des avantages.

Jean-Christophe RUFIN, *La Salamandre* (2005).

THÈME ANGLAIS

Durée : 4 heures

L'usage de tout dictionnaire est interdit

Je donnais mon paletot ; nous entrions dans la salle du restaurant aux sons de quelque marche guerrière jouée par les tziganes, nous nous avançons entre les rangées des tables servies comme dans un facile chemin de gloire, et, sentant l'ardeur joyeuse imprimée à notre corps par les rythmes de l'orchestre qui nous décernait ses honneurs militaires et ce triomphe immérité, nous la dissimulions sous une mine grave et glacée, sous une démarche pleine de lassitude, pour ne pas imiter ces gommeuses¹ de café-concert qui, venant chanter sur un air belliqueux un couplet grivois, entrent en courant sur la scène avec la contenance martiale d'un général vainqueur.

À partir de ce moment-là, j'étais un homme nouveau, qui n'était plus le petit-fils de ma grand'mère et ne se souviendrait d'elle qu'en sortant, mais le frère momentané des garçons qui allaient nous servir.

La dose de bière, à plus forte raison de champagne, qu'à Balbec je n'aurais pas voulu atteindre en une semaine, alors pourtant qu'à ma conscience calme et lucide la saveur de ces breuvages représentait un plaisir clairement appréciable mais aisément sacrifié, je l'absorbais en une heure en y ajoutant quelques gouttes de porto, trop distrait pour pouvoir le goûter, et je donnais au violoniste qui venait de jouer les deux « louis » que j'avais économisés depuis un mois en vue d'un achat que je ne me rappelais pas. Quelques-uns des garçons qui servaient, lâchés entre les tables, fuyaient à toute vitesse, ayant sur leur paume tendue un plat que cela semblait être le but de ce genre de courses de ne pas laisser choir. Et de fait, les soufflés au chocolat arrivaient à destination sans avoir été renversés, les pommes à l'anglaise, malgré le galop qui avait dû les secouer, rangées comme au départ autour de l'agneau de Pauillac. Je remarquai un de ces servants, très grand, emplumé de superbes cheveux noirs, la figure fardée d'un teint qui rappelait davantage certaines espèces d'oiseaux rares que l'espèce humaine et qui, courant sans trêve et, eût-on dit, sans but, d'un bout à l'autre de la salle, faisait penser à quelqu'un de ces « aras » qui remplissent les grandes volières des jardins zoologiques de leur ardent coloris et de leur incompréhensible agitation. Bientôt le spectacle s'ordonna, à mes yeux du moins, d'une façon plus noble et plus calme. Toute cette activité vertigineuse se fixait en une calme harmonie.

Marcel PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (1919).

¹ gommeuses : chanteuses de café-concert.

THÈME CHINOIS

Durée : 4 heures

L'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé

Ce que je dis là en une page, il nous fallut un regard pour le sentir. Nos yeux venaient de se rencontrer et ne se quittaient pas. Il me parla de mon voyage et du pays que nous allions visiter.

— Quand partez-vous ? me demanda-t-il.

— Je ne sais ; madame Pierson est souffrante et garde le lit depuis trois jours.

— Depuis trois jours ! répéta-t-il avec un mouvement involontaire.

— Oui ; qu'y a-t-il qui vous étonne ?

Il se leva et se jeta sur moi, les bras étendus et les yeux fixes. Un frisson terrible le fit tressaillir.

— Souffrez-vous ? lui dis-je en lui prenant la main. Mais, au même instant, il la porta à son visage, et, ne pouvant étouffer ses larmes, il se traîna lentement à son lit.

Je le regardais avec surprise ; le transport violent de sa fièvre l'avait abattu tout à coup. J'hésitais à le laisser en cet état, et je m'approchai de lui de nouveau. Il me repoussa avec force et comme avec une terreur étrange. Lorsqu'il fut enfin revenu à lui :

— Excusez-moi, dit-il d'une voix faible ; je suis hors d'état de vous recevoir. Soyez assez bon pour me laisser ; dès que mes forces me le permettront, j'irai vous remercier de votre visite.

Alfred DE MUSSET, *La Confession d'un enfant du siècle* (1836).

THÈME ESPAGNOL

Durée : 4 heures

L'usage de tout dictionnaire est interdit

Je compris alors le bonheur d'être seul. Si j'avais succombé, à cette époque, je n'aurais eu à regretter personne. C'était l'absolu détachement. Une lettre de mes frères vint justement m'apprendre que ma mère était morte, depuis un mois déjà. Je fus triste, surtout de ne pas l'avoir su plus tôt ; il semblait qu'on m'eût volé quelques semaines de douleur. J'étais seul. Le médecin du quartier, qu'on avait fini par appeler, cessa bientôt de venir, et mes voisins se fatiguèrent de me soigner. J'étais content ainsi. J'étais si tranquille que je n'éprouvais même pas le besoin de me résigner. Je regardais mon corps se débattre, étouffer, souffrir. Mon corps voulait vivre. Il y avait en lui une foi en la vie que j'admirais moi-même : je me repentai presque de l'avoir méprisé, découragé, cruellement puni. Quand j'allai mieux, quand je pus me soulever sur mon lit, mon esprit, encore faible, demeurait incapable de réflexions bien longues ; ce fut par l'entremise de mon corps que me parvinrent les premières joies. Je revois la beauté, presque sacrée, du pain, l'humble rayon de soleil où je réchauffai mon visage, et l'étourdissement que me causa la vie. Il vint un jour où je pus m'accouder à la fenêtre ouverte. Je n'habitais qu'une rue grise dans un faubourg de Vienne, mais il est des moments où il suffit d'un arbre, dépassant une muraille, pour nous rappeler que des forêts existent. J'eus, ce jour-là, par tout mon corps étonné de revivre, ma seconde révélation de la beauté du monde. Vous savez quelle fut ma première. Comme à la première, je pleurai, non pas tant de bonheur, ni de reconnaissance ; je pleurai à l'idée que la vie fût si simple, et serait si facile si nous étions nous-mêmes assez simples pour l'accepter.

Marguerite YOURCENAR, *Alexis* (1929).

THÈME ITALIEN

Durée : 4 heures

L'usage de tout dictionnaire est interdit

Longtemps, j'ai cherché mon chemin dans le froid et la nuit tombante. Je n'aurais jamais pu imaginer que je finirais ici, allongé de tout mon long, à terre, sans souci de la neige qui me tombe sur le dos, incapable de bouger, terrassé par la peur. Je n'aurais jamais pu penser que les hommes puissent finir ainsi et qu'il serait un jour où je n'oserais plus me lever de peur de voir les nuages fondre sur moi et les arbres m'écraser.

À la fourche d'Auzincourt, je pris la mauvaise route et cela me mena jusqu'au bourg du Tilloy. Je perdais deux heures. Il fallut que je revienne sur mes pas. La neige se mit à tomber alors qu'il devait être dix heures du soir. J'étais une ombre transie sur les routes. Les semelles de mes chaussures étaient usées et je ne tardai pas à avoir les pieds trempés. Je mis les mains dans les poches de ma vareuse, je baissai la tête. C'est à cette heure-là que le canon commença à tonner : des coups sporadiques d'abord, puis de plus en plus nourris. Ils pilonnaient les avant-postes au 77. De gros flocons de métal faisaient éclater les tympanes des gars de là-bas. C'était exactement la direction que je devais prendre et, bientôt, chacun de mes pas semblait déclencher un tir d'obus. Je me rapprochais du front. Droit dessus. Le ciel, à l'horizon, se teintait de lueurs jaunes et orangées. Chaque explosion faisait comme un coucher de soleil incendiaire. C'était le signe, au moins, que j'étais dans la bonne direction et la fatigue se fit sentir avec moins de poids dans les jambes.

Après une heure de marche, j'arrivai au hameau de Vaizier. Les fermes, dans la nuit, étaient des bâtiments austères, immobilisés dans le givre. Tout était calme. Je m'approchai. Le hameau était tel qu'on me l'avait décrit au Tilloy : six bâtisses le long de la route, puis, un peu à l'écart, une septième. C'est vers celle-là que je me dirigeai. Le bruit du canon était plus fort ici. Je sentais la terre qui tremblait légèrement sous mes pieds. Nous n'étions qu'à un ou deux kilomètres du front. Des hommes mouraient là-bas, à quelques minutes de marche de moi, des hommes qui s'ensevelissaient la tête sous la terre pour échapper à la fureur du feu. Je connaissais tout cela. Il me semblait presque pouvoir sentir leur peur dans l'air, leur peur, charriée par le vent du nord, qui léchait les parois des fermes et s'incrétait dans le bois des portes.

Laurent GAUDÉ, *Les oliviers du Négus* (2011).

THÈME RUSSE

Durée : 4 heures

L'usage de tout dictionnaire est interdit

J'ai toujours su, bien entendu, que ma mère avait été « artiste dramatique » — avec quel accent de fierté, elle avait, toute sa vie, prononcé ces mots ! — et je me revois encore à ses côtés, à l'âge de cinq, six ans, dans les solitudes enneigées où nous errions au hasard de ses tournées théâtrales, dans les traîneaux aux clochettes tristes qui nous ramenaient de quelque usine glacée, où elle venait de « donner du Tchékov » devant les ouvriers d'un Soviet local, ou de quelque caserne, où elle avait « dit des poèmes » devant les soldats et les matelots de la Révolution. Je me retrouve aussi sans peine dans sa petite loge de théâtre, à Moscou, assis par terre, en train de jouer avec des bouts d'étoffe multicolores, que j'essayais d'assortir harmonieusement : mon premier effort d'expression artistique. Je me souviens même du nom de la pièce qu'elle interprétait alors : *Le Chien du jardinier*. Mes premiers souvenirs d'enfant sont un décor de théâtre, une délicieuse odeur de bois et de peinture, une scène vide, où je m'aventure prudemment dans une fausse forêt et me fige de terreur en découvrant soudain devant moi une salle immense, béante et noire ; je revois encore des visages grimés, étrangement beiges, aux yeux cerclés de blanc et de noir, qui se penchent sur moi et me sourient ; des hommes et des femmes bizarrement vêtus qui me tiennent sur les genoux, pendant que ma mère est en scène ; je me souviens encore d'un matelot soviétique qui me soulève et m'installe sur ses épaules, pour me permettre de voir ma mère interprétant le personnage de Rosa, dans *Le Naufrage de l'espoir*. Je me souviens même de son nom de théâtre, ce furent les premiers mots russes que j'appris à lire moi-même et ils étaient écrits sur la porte de sa loge : Nina Borisovskaïa. Il semble donc bien que sa situation, dans le petit monde de théâtre russe, aux environs des années 1919-1920, était assez solidement établie.

Romain GARY, *La promesse de l'aube* (1960).